

REVUE EAC

DAAC'Actualité

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE ACADÉMIQUE
DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE A L'ÉMANCIPATION
CULTURELLE

PEGASE

Etat des lieux des projets

DIX MOIS D'ECOLE ET D'OPERA

Laboratoire d'innovation pédagogique

LA CONVENTION EN IMAGE

Un projet d'éducation artistique et culturelle citoyen



Dossier spécial
PARTENARIAT(S) ET TERRITOIRE(S)

L'ECOLE UN TERRITOIRE À PENSER

LA CONVENTION TERRITORIALE : un cadre de
convergence et de généralisation

TRAVERSER LE TERRITOIRE : itinérance des oeuvres,
des artistes et accessibilité

DES PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTU-
RELLE A L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

LA PREUVE PAR 7 UNE AUTRE FAÇON DE GÉNÉRER DU COMMUN les territoires métropolitains en mouvement/ recomposition

La Preuve par 7 est un projet manifeste initié par l'architecte, « constructeur et scénographe » Patrick Bouchain, et porté par l'association Notre Atelier commun, qui accompagne depuis sa création en 1999 des projets liés au paysage, à l'architecture et à la ville et questionnant la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire, à différentes échelles territoriales : un village, un bourg, une ville moyenne, des territoires métropolitains, une métropole, un équipement structurant et un territoire d'outre-mer.

La Preuve par 7, ce sont ainsi de nombreux chantiers, sur des sites différents, menés à des échelles variées, reposant sur une démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture et élaborés dans un esprit et un objectif commun : comment partir du terrain et de ses acteurs pour se saisir de grands sujets de société ? Et chercher des pistes dans le recours à la programmation ouverte, dans le dessin de nouvelles manières de construire la ville collectivement, au-delà du tandem élu-technicien, dans une réflexion ancrée dans la pratique quotidienne du terrain

Dans notre académie, deux territoires situés dans les Hauts-de-Seine (92) sont concernés par l'expérimentation de la Preuve par 7, correspondant à l'échelle métropolitaine, le projet de réhabilitation de la Halle des Grésillons à Gennevilliers, jouxtant le théâtre de Gennevilliers (T2G) et la construction d'un nouveau lycée d'enseignement général dans le nouveau quartier de la colline des Mathurins à Bagneux.

A Gennevilliers, la Preuve par 7 a ouvert une permanence architecturale début 2019 dans une ancienne boutique au rez-de-chaussée de la place Indira Gandhi, aux abords immédiats de la Halle, pour mettre en œuvre une programmation ouverte. Depuis la Halle a accueilli les ateliers de préparation du carnaval de Gennevilliers, et hébergé, entre octobre 2019 et janvier 2020 une exposition portée par plusieurs communes de la petite ceinture francilienne, « *Trésors de Banlieue* ». Depuis 2021, une occupation temporaire est mise en place dans la halle pour tester des activités in situ, dans la perspective d'une pérennisation.

<https://lapreuvepar7.fr/project/gennevilliers/>

A Bagneux, la Preuve par 7 s'associe à la ville de Bagneux et au *Plus Petit Cirque du Monde* (PPCM) pour

transformer l'exercice classique de la construction d'un équipement scolaire en un chantier expérimental ouvert installé sur le site même du chantier depuis l'été 2019. Un « tiers lieu des savoirs » émerge des premières rencontres, conférences et ateliers conduits dans la permanence du Lycée avant le lycée.

<https://lapreuvepar7.fr/project/bagneux/>

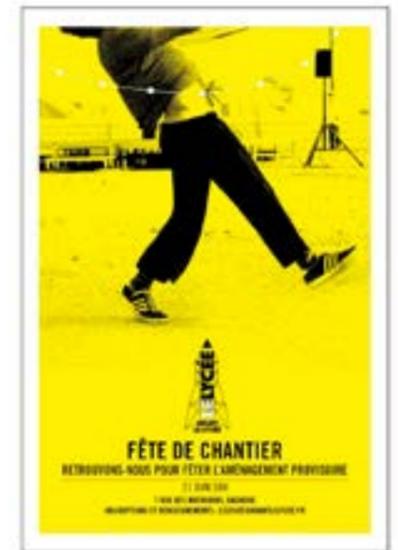
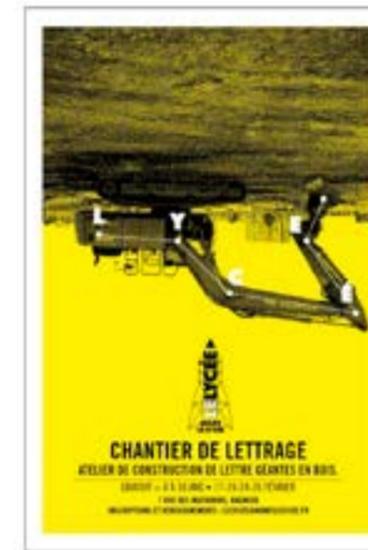
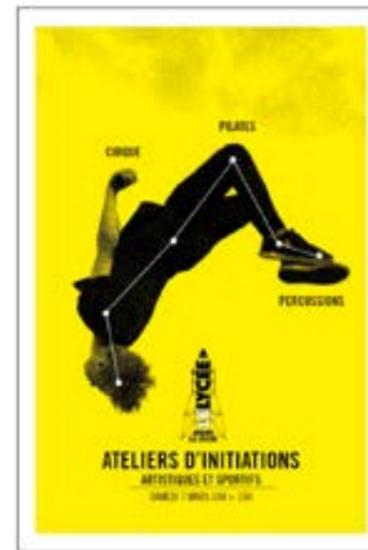
L'idée d'associer les jeunes, et en particulier les lycéens aux réflexions en cours dans le cadre de ces projets expérimentaux a amené la Preuve par 7 à se rapprocher de deux de nos établissements, le lycée Galilée à Gennevilliers et le lycée Léonard de Vinci à Bagneux. Le premier est un lycée polyvalent et c'est une classe de Seconde qui a été impliquée dans le projet ; le deuxième, un lycée professionnel, et c'est une classe de CAP électricité qui est mobilisée cette année en partenariat avec le PPCM.

LA PAROLE À FANNY TAILLANDIER, RESPONSABLE DE LA MISSION JEUNESSE À LA PREUVE PAR 7

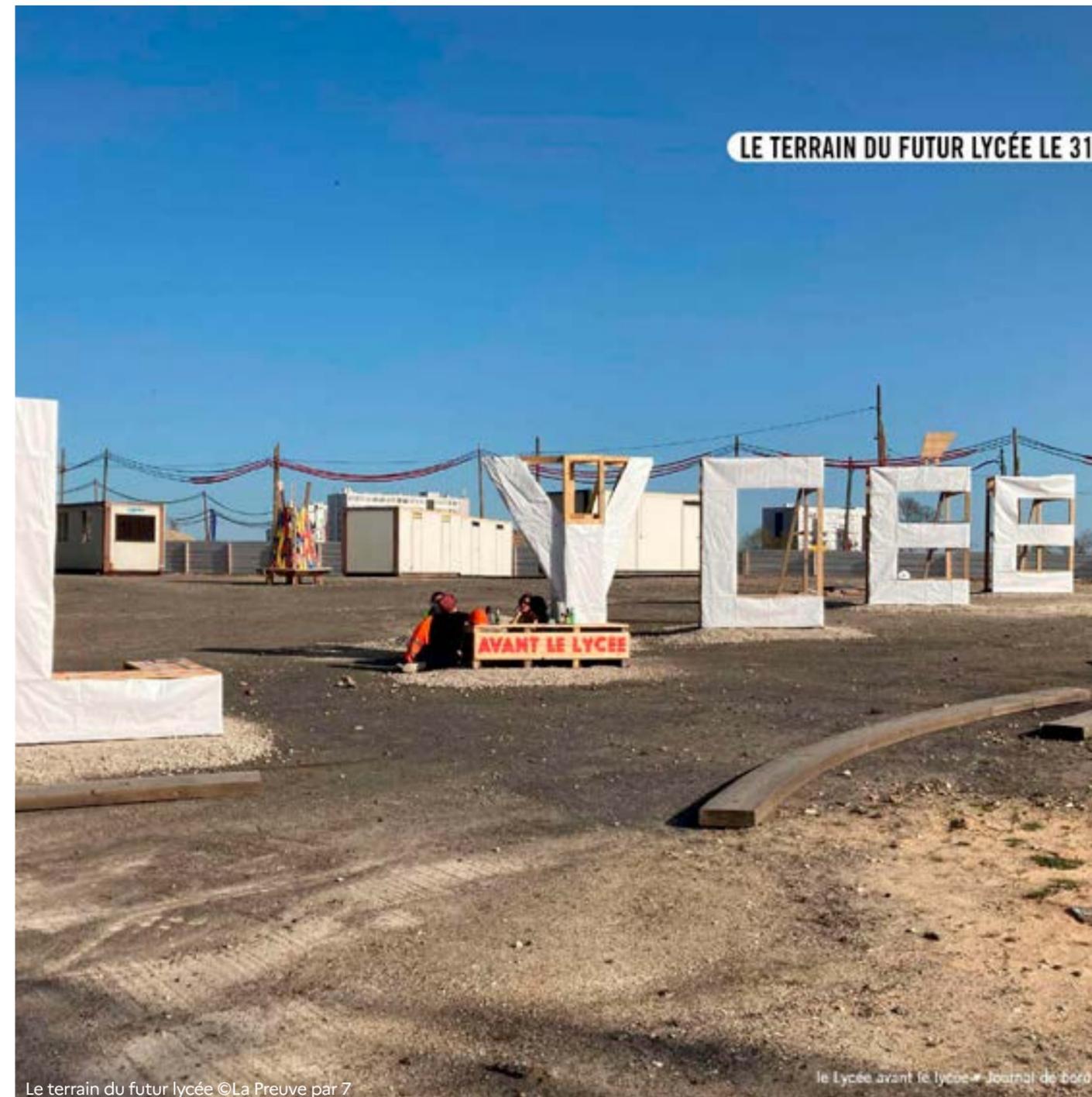
Fanny Taillandier, ancienne professeure de français, et écrivaine, est responsable de la mission jeunesse à la Preuve par 7, qu'elle présente comme une association d'urbanisme expérimental. Après avoir enseigné 10 ans, métier qu'elle a adoré, elle a repris des études d'urbanisme, découvert la Preuve par 7, fait un stage et y est restée, mettant au profit de l'association son expérience avec les élèves et y trouvant aussi une façon de garder le lien avec le public scolaire. Elle nous parle de la façon dont elle travaille en direction de la jeunesse pour associer ces acteurs souvent oubliés de la concertation publique et pourtant principaux destinataires des projets qui se discutent aujourd'hui. Elle rappelle qu'un projet d'urbanisme met parfois 10 à 20 ans pour se concrétiser, et qu'il concerne donc les jeunes d'aujourd'hui qui doivent, à son sens, être associés à la réflexion, alors qu'ils sont souvent les derniers consultés.

La démarche est donc d'essayer de programmer de manière ouverte : il s'agit de réfléchir avec tout le monde, et en particulier la jeunesse, à l'espace vide qui est l'objet du projet de (re)construction ou réhabilitation. Un permanent de la Preuve par 7 se trouve sur place le plus en amont possible pour accueillir les habitants et les associer à la concertation, au rebours de l'urbanisme traditionnel.

Si la concertation est bien obligatoire, sa forme réglementaire n'est pas propice à l'intégration des acteurs locaux, qui ne peut se faire que dans un temps long. Une affichette collée sur un lampadaire indiquant



Déclinaison de la charte graphique ©La Preuve par 7



Le terrain du futur lycée ©La Preuve par 7

le Lycée avant le lycée - Journal de bord

une « réunion publique », à laquelle peu se sentent la légitimité ou les compétences d'y aller, de prendre la parole, de dire leurs envies, ou même simplement de les concevoir, ne peut suffire pour Fanny Taillandier à associer les habitants. Certes la réglementation évolue, sous la pression des mouvements de type ZAD (zones à aménagement différé, puis zones à défendre), réclamant davantage de temps et d'espace à la concertation locale. Mais elle est encore insuffisante et beaucoup de personnes travaillent sur ces questions d'urbanisme. La Preuve par 7 fait partie de ces acteurs spécialisés sur la concertation publique, mettant au service des collectivités locales leurs ressources et leurs compétences en la matière.

Il s'agit, pour Fanny Taillandier, d'inventer de nouvelles méthodes pour mobiliser les jeunes sur un territoire au fur et à mesure de l'expérimentation et de laisser les acteurs de la ville se les approprier. Les projets urbains ne peuvent être inventés uniquement par des architectes et urbanistes ; les bonnes idées viennent parfois d'ailleurs.

Le fait d'avoir enseigné dans le secondaire l'aide beaucoup dans cette démarche expérimentale. Il faut travailler sur un temps long avec les jeunes, leur donner les outils de la réflexion et instaurer la confiance pour qu'ils se sentent légitimes. Qu'est-ce qu'un lycée ? Qu'est-ce que la forme de la cour, fermée ou ouverte va changer dans l'appréhension de l'espace ? Faut-il

un gymnase ou pas, construire en hauteur ou de plain-pied ? Qu'est-ce qui fait qu'une place est agréable ou pas ? La forme de l'atelier d'expression ou d'écriture est pratique pour approfondir ces questions et sortir de la passivité ou de la proposition simpliste, comme celle d'installer des distributeurs de boissons gazeuses dans la cour, de passer de l'utopie au concret, et d'avoir de l'ambition.

Le fait qu'il y ait un objet appréhensible, comme la Halle des Grésillons que les élèves connaissent et peuvent visiter permet de lancer la réflexion facilement.

Avec les élèves de Seconde du lycée Galilée à Gennevilliers, ce temps long a été permis par l'équipe enseignante qui a aménagé, dans le cadre d'un PACTE, l'emploi du temps des élèves, pour proposer un temps d'atelier en demi-groupes animé par Fanny. Elle est partie du concret avec les élèves : lors d'une première balade à pied du lycée au théâtre, les élèves ont été amenés à prendre une photographie de quelque chose qu'ils trouvaient réussi et de quelque chose qu'ils trouvaient raté. Ce regard posé sur l'environnement urbain a permis d'amener des questions techniques : celle de la densité, de la présence des espaces verts, de la notion de « circulation apaisée » en urbanisme. Puis les élèves sont passés par le plan, sans avoir besoin de compétences techniques. L'idée sera au final de passer par l'écrit ou oral et de faire une captation vidéo de cette démarche pour une restitution filmée. Ce qui



3ème prépa métiers dans le bâtiment Y @ Nathalie Doublet 2022



Intérieur de la halle des Grésillons, Gennevilliers @Cécile Four 2018



Sur le site du lycée avant le lycée à Bagneux @lapreuvepar7



toit terrasse de la halle des Grésillons accessible par le T2G @ Liliana Motta 2018



Residence d'artiste sur site du Lal à Bagneux @lapreuvepar7

occupe également Fanny Taillandier est la question de la valorisation. Il est important que leur travail soit pris en compte même si les résultats sont fantaisistes et utopistes.

Dans le cadre de sa mission pour la Preuve par 7, elle aimerait voir aboutir un Projet de Manifeste des Jeunes du Grand Paris pour le Paris de demain, qui nécessite de recueillir largement la parole des jeunes. Elle évoque notamment le travail qu'elle va mener avec des jeunes habitants de bidonvilles franciliens, dans le cadre d'un appel à projet remporté par la Preuve par 7.

Elle a été moins impliquée dans le projet avec les élèves du lycée Léonard de Vinci. A Bagneux, la construction du lycée est prévue pour 2025. Sur le site est en train d'être construit un Tiers Lieu des Savoirs, grand bâtiment en bois qui doit accueillir conférences et ateliers, en partenariat avec les acteurs locaux du territoire, la Maison des Arts de Bagneux, le PPCM, le CAUE92. Laure Damoiseau permanente de la Preuve par 7 au PPCM évoque son travail dans le cadre du projet Le Lycée avant le lycée, qui implique une classe de CAP électricité.

Laure Damoiseau, responsable des activités éducatives au Plus Petit Cirque du Monde dans la cadre du projet « Le Lycée avant le Lycée » avec la Preuve par 7

Quel est votre rôle au PPCM et le parcours qui vous a amené jusque-là ?

Avec une formation d'urbaniste, je suis aujourd'hui chargée de projets culturels au PPCM. Il s'agit de proposer aux habitants du territoire et particulièrement les jeunes, des activités artistiques et culturelles,

notamment en lien avec les artistes du PPCM, dans le cadre du projet du « Lycée avant le Lycée ». Le fait d'inviter la culture dès la phase de préfiguration des travaux permet de créer des temps forts festifs et artistiques dans le cadre de chantiers de co-construction.

L'intervention d'artistes en résidence sur le terrain du futur lycée ouvre les possibles pour imaginer des espaces de création transversaux et pluridisciplinaires, en étant à l'écoute du territoire et de ses habitants.

Il s'agit aussi pour moi d'assurer la gestion courante de la permanence, accueillir les habitants et faire émerger des projets locaux, inclusifs et adaptés aux attentes du territoire.

Dans le cadre de ce projet « Le Lycée avant le Lycée », quel est le lien avec les différents partenaires, la Preuve par 7 et la Maison des arts de Bagneux ?

Depuis la création de la Preuve par 7, Notre Atelier Commun (association porteuse du projet de la Preuve par 7) mène des projets liés au paysage, à l'architecture et à la ville qui questionnent la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire. Les membres de l'association sont les pionniers du réaménagement de lieux industriels en espaces culturels. L'association soutient une architecture « HQH » pour « Haute Qualité Humaine », en développant les chantiers ouverts au public, véritables actes culturels, la remise en question permanente des normes, et la valorisation de la maîtrise d'usage au cœur du projet. A Bagneux, la question qui se pose est la mobilisation de la jeunesse, dès aujourd'hui et pendant tout le processus de construction.

L'association bénéficie, par la signature de conventions pluriannuelles, du soutien des ministères de la Transition écologique et de la Culture, avec la Fondation de France comme partenaire pour la période 2021-2023. L'ANCT soutient la démarche en 2021-2022.

La Maison des arts de Bagneux est impliquée dans un PACTE avec le lycée De Vinci, avec deux directions : 2 classes travaillent avec Filipe VILAS BOAS et le PPCM à la création d'une œuvre "lumineuse" dans un algéco qui sera un élément du tiers-lieu des savoirs, et donc une œuvre pérenne. Deux autres classes travaillent avec Maria NOCE et Laurence VIDIL chargées d'enseignement de la Maison des arts de Bagneux à la création d'une cartographie imaginaire du lycée de demain avec bande sonore et visuel : photos, dessins, frittage, œuvres plastiques.

Quelle est la place du PPCM dans le projet, comme partenaire local, lieu ressources? Quels en sont les acteurs?

Un acteur engagé dans la transformation économique et sociale d'un quartier prioritaire

Le PPCM, depuis 30 ans, est un acteur de la transformation économique et sociale de son territoire. Le bâtiment du PPCM, construit sous forme d'origami en bois et haut de 28 mètres, construit en 2014-2015 par l'équipe Construire (Loïc Julienne et Patrick Bouchain), a été un acte majeur dans la transformation d'un Quartier Politique de la Ville des Tertres-Cuverons en opération de renouvellement urbain de grande envergure.

Le Plus Petit Cirque du Monde apporte au projet sa connaissance de la jeunesse et son savoir-faire dans l'accompagnement au développement personnel et physique. Le PPCM s'engage dans ce nouveau projet dans le but de permettre aux jeunes de devenir des acteurs de la co-construction de ce tiers-lieu et du nouveau lycée de Bagneux.

Un lieu hybride d'innovation et de transmission

Nommé lauréat #Tremplin Asso en 2019 par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, le PPCM est un lieu hybride d'innovation et de transmission.

Il est d'abord un lieu de formations pour tous les âges, tous les niveaux dans les disciplines du cirque, du hip hop et des cultures urbaines. Il prépare l'intégration dans les écoles de cirque professionnelles (CNAC, Fratellini etc.).

C'est aussi un lieu d'accueil et de résidence d'artistes, une fabrique artistique : il accompagne de jeunes artistes à la structuration de leurs projets en concordance avec les besoins sociaux du territoire (mise en place d'actions culturelles avec des écoles, centres sociaux etc.) Le PPCM a lancé, il y a deux ans, la première promotion de sa pépinière Premiers Pas pour les artistes circassiens émergents. Le projet « Lycée de demain » associe quatre lycées à une réflexion sur le lycée idéal à partir d'ateliers et de rencontres avec des artistes issus de la pépinière du PPCM. Les propositions qui émergent pourraient servir de cahier des charges pour le futur lycée de Bagneux.

Au-delà c'est un véritable laboratoire du lien social par les actions qu'il mène dans des quartiers prioritaires ou à destination de populations issues de ces quartiers. Il est en voie d'être labellisé Centre Culturel de Rencontres, le premier en banlieue et dont la construction date du XXI^e siècle.

Enfin son rôle dépasse l'échelle de son territoire d'implantation, car il fait partie de différents réseaux européens permettant les échanges culturels entre divers pays, la mise en place d'événements européens etc. Il est une véritable plateforme d'échanges internationaux.

Une lecture sensible et poétique du territoire par ses habitants via la pratique artistique

Par exemple, le PPCM a conduit des actions artistiques dans le cadre des Préambulations, temps fort de la rentrée avec une programmation de compagnies qui sont issues de sa pépinière. Des déambulations dans le quartier des Tertres-Cuverons ont permis aux habitants de découvrir de manière poétique l'espace public ; des actions artistiques avec des danseurs et des acrobates dans les quartiers Nord de Bagneux à destination des scolaires, centres sociaux etc. ont fait la promotion d'une pratique artistique hors les murs, d'une pratique artistique qui met en jeu l'intelligence du corps.

Comment s'est organisé le travail avec les élèves du lycée Léonard De Vinci ?

Avec les 1CAP électricité, la démarche était d'enregistrer, écouter, voir, découvrir le monde qui nous entoure pour imaginer comment le lycée général de Bagneux de demain pourrait être. Le travail a été réalisé avec Fanny Taillandier avec des ateliers autour d'un jeu de questions réponses entre eux sur le futur lycée.

Les 3^{ème} Prépa métier ont visité le chantier du lycée avant le lycée et découvert le bâtiment Y, seul vestige du passé sur le site. C'est un monde fantastique qui se prête à toutes les imaginations. Le projet doit déboucher sur une fiction sur le lycée idéal réalisée avec l'aide d'un réalisateur de la maison du geste et de l'image.

Une restitution devrait avoir lieu en avril autour du travail des lycéens sur le terrain du lycée. Une exposition dans un algéco se tiendra pendant quelques semaines, après une inauguration en présence des partenaires et lycéens impliqués. Il est probable que l'an prochain, un autre projet, à construire avec la professeure référent culture du lycée Léonard de Vinci permettra de poursuivre le travail commencé cette année.

Lucie Vouzelaud, Coordinatrice académique des professeurs référent culture, référente pour le mécénat à la DAAC,

